

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2018

## SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'ERVE ET DU TREULON



## Table des matières

1.	Présentation du CTMA et rappel du contexte.....	1
1.1.	Le territoire.....	1
1.2.	Les enjeux et les objectifs.....	1
1.3.	La cellule d’animation du syndicat .....	2
2.	Présentation de la cellule d’animation du CTMA.....	2
2.1.	Le comité de pilotage .....	2
2.2.	Le Comité technique.....	2
2.3.	Le comité syndical .....	2
2.4.	Intercommission SAGE Sarthe Aval .....	3
2.5.	GEMAPI.....	3
2.6.	Colloques et formations .....	3
3.	Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l’Erve et du Treulon sur 2018 .....	3
4.	Actions de communication.....	4
5.	Budget et financement.....	4
6.	Bilan et perspective .....	4
7.	Annexes .....	4
7.1.	Annexe 1 : Photos travaux 2018.....	4
7.2.	Annexe 2 : Cartographie des travaux 2018 .....	4

# 1. Présentation du CTMA et rappel du contexte

## 1.1. Le territoire

Affluent rive droite de la Sarthe, l'Erve draine l'extrémité sud-ouest du département de la Mayenne et la partie occidentale du département de la Sarthe.

En ce qui concerne l'aire d'étude, la basse vallée de l'Erve occupe une surface de 39 km<sup>2</sup> pour une longueur de 19km. Elle longe l'enclave communale d'Epineux-le-Séguin, traverse les communes d'Auvers-le-Hamon et de Sablé-sur-Sarthe et de façon limitrophe le territoire de Juigné-sur-Sarthe.

Le Treulon, son principal affluent prend sa source à une altitude de 200 m, dans la forêt de la Grande Charnie, au sud de la commune de Torcé-Viviers-en-Charnie. Il devient pérenne en amont du bourg de Blandouet et conflue avec l'Erve au lieu-dit le Bel-Air sur la commune d'Auvers-le-Hamon, à une altitude de 34 mètres.

Le Treulon s'inscrit dans un bassin versant de 154 km<sup>2</sup> pour une longueur de 36 km à la limite des départements de la Mayenne et de la Sarthe. De forme globalement rectangulaire, il s'oriente selon un axe nord / sud.

## 1.2. Les enjeux et les objectifs

L'enjeu est important sur le territoire compte tenu des différentes pressions exercées par les différentes professions. On observe notamment :

Une détérioration de la qualité physico-chimique et biologique de l'eau par l'apport d'intrants liée à une forte pression agricole.

Une dégradation des berges dues au piétinement du bétail.

Une ripisylve peu dense voire absente qui ne remplit que partiellement son rôle épuratoire, mécanique et biologique alternant avec des sections présentant un aspect très dense et envahissant.

Une banalisation hydro morphologique et un appauvrissement de la biodiversité imputable à la chenalisation des cours d'eau et la mise en bief des cours d'eau.

Une discontinuité longitudinale responsable du blocage du transit sédimentaire, hydraulique et de la libre circulation des poissons.

Un écoulement des eaux ponctuellement perturbé par la présence d'embâcles ou par un défaut d'entretien sectoriel de la ripisylve.

Une turbidité élevée entraînant le colmatage du fond de la rivière uniformise le support et asphyxie la végétation aquatique.

Les objectifs du syndicat sont identiques au SDAGE Loire Bretagne ainsi qu'au SAGE Sarthe aval, ils sont donc de sensibiliser, développer la pédagogie et les échanges, améliorer la qualité des eaux, améliorer l'hydromorphologie et de la continuité écologique, préserver les zones humides, gérer la ressource de façon équilibrée, Réduire la vulnérabilité aux inondations et du ruissellement.



### 1.3. La cellule d'animation du syndicat

Le comité syndical est composé de 18 titulaires, de 9 suppléants, 1 présidente, 2 vices présidents, 1 secrétaire et 1 technicienne de rivière.

## 2. Présentation de la cellule d'animation du CTMA

### 2.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni 1 fois au cours de l'année 2018 :

- le 27 septembre 2018 : Présentation des avant-projets détaillés

Le comité de pilotage du 2 février était composé de :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Le Conseil Régional,
- Le Conseil départemental 72,
- La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe,
- Sarthe nature environnement,
- L'ONEMA 72,
- La Chambre d'agriculture de la Sarthe,
- La Fédération Départementale de la Pêche pour la Protection des Milieux Aquatiques 72,
- Le comité syndical.

L'ordre du jour portait sur la présentation des avant-projets détaillés ouvrages par ouvrages.

Assistaient à cette réunion 4 administrations sur les 9 conviées, 2 administrations excusées et 08 membres du CS sur 18.

### 2.2. Le Comité technique

Aucun comité technique n'a été convoqué durant l'année 2018.

### 2.3. Le comité syndical

Le Comité syndical s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2018 :

- 15 mars 2018, élection de la présidence du fait du passage de syndicat intercommunal à syndicat mixte,
- 29 mars 2018, ROB, CG, CA 2017, Budget primitif et présentation des travaux estivaux,
- 17 mai 2018, analyse des offres clapet du pont
- 30 août 2018, analyse des offres travaux CTMA
- 13 novembre 2018, dissolution du SME&T, point sur les travaux et visite terrain

## 2.4. Intercommission SAGE Sarthe Aval

Aucune réunion de travail n'a eu lieu pour le SAGE Sarthe Aval.

## 2.5. GEMAPI

Depuis le début d'année 2017, les Syndicats de l'Erve, la Vaige, l'Erve & le Treulon et la Taude se sont associés pour mener une étude de gouvernance GEMAPI en vue de la fusion de ces 4 syndicats.

Des comités de pilotages et des comités techniques se sont réunis 1 fois durant 2018 :

- Le 13 mars 2018 : Copil Phase 3 : restitution de l'étude

## 2.6. Colloques et formations

La technicienne de rivière a également suivi des formations ou a assisté à des colloques :

- Le 23 janvier 2018 – 1 après-midi – rencontre technicien de rivière de la mayenne, retour d'expérience
- Le 19 septembre 2018 – 1 journée – Formation sur la gestion des marres et reconnaissance amphibiens et odonates

## 3. Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l'Erve et du Treulon sur 2018

Sur l'année 2018, ont été réalisés :

- Restauration des berges et ripisylve : 8 164 mètres linéaires de berges soit 4 082 ml de cours d'eau
- Embâcle : 153 embâcles retirés (tous volumes confondus)
- 9 Abreuvoirs en descente aménagée
- 1 passage à gué (2 abreuvoirs face à face avec lisse coulissante)
- 1 pompe de prairie
- 1 suppression de barrage
- Restauration morphologique du lit mineur (banquette et recharge) 350 ml
- Reprise de pas japonais
- Talutage
- Empierrement

La carte de localisation des travaux se trouve en annexe 2.

## 4. Actions de communication

Depuis Mars 2015, le syndicat de l'Erve et du Treulon en partenariat avec les syndicats de la Jouanne, du Vicoin, de l'Erve, de la Vaige et de la Taude, s'est doté d'un site internet.

Ce site permet au syndicat d'expliquer ses objectifs et de l'illustrer par des exemples.

<http://www.erveetreulon.portail-bassins-versants.fr>

Depuis maintenant 7 ans, la technicienne de rivière rencontre régulièrement les riverains du cours d'eau et les sensibilisent aux différentes problématiques du territoire et plus particulièrement de leurs parcelles. Bons nombres d'entre eux commencent à changer leurs pratiques dans le but d'améliorer la qualité de leurs parcelles et donc de l'environnement. Des abreuvoirs et des protections de berges ont ainsi été créé pour limiter le piétinement bovin et des clôtures refaites par exemple.

L'étude sur les ouvrages débutée en septembre 2015 se poursuit. Nous en sommes actuellement à la phase 2, établissement des scénarii d'aménagement par ouvrage. Le syndicat doit maintenant présenter aux propriétaires ces scénarii pour ensuite qu'ils acceptent un des scénarii. Suivra la phase projet détaillé par ouvrage.

## 5. Budget et financement

Le coût des travaux sur le territoire du Syndicat est décomposé de la manière suivante :

- 15 553.20 € -> Restauration berges et ripisylve
- 7 464 € -> Embâcles
- 9 732 € -> Abreuvoirs, gué.
- 30 710.50 € -> Enrochement, talutage et clôture

Soit un total de 63 459.70 € TTC, subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Conseils départementaux 53 et la Région pays de la Loire.

## 6. Bilan et perspective

Le syndicat a entamé sa septième année de travaux sur le territoire de l'Erve aval et du Treulon.

L'objectif est de poursuivre ces travaux dans le but de limiter l'impact du piétinement des bovins, enjeux fort présent au sein du territoire.

La perspective principale pour l'année 2019 est dans un premier temps la mise en place de la nouvelle structure, Le Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS), dans un deuxième temps de lancer l'étude bilan sur le territoire de l'Erve aval, mutualisée avec le bassin de la Taude, et dans un troisième temps de finir les travaux entamés en 2018 pour la septième année de travaux.

## 7. Annexes

7.1. [Annexe 1 : Photos travaux 2018](#)

7.2. [Annexe 2 : Cartographie des travaux 2018](#)



**ANNEXE 1**  
**Aménagement du clapet du pont**







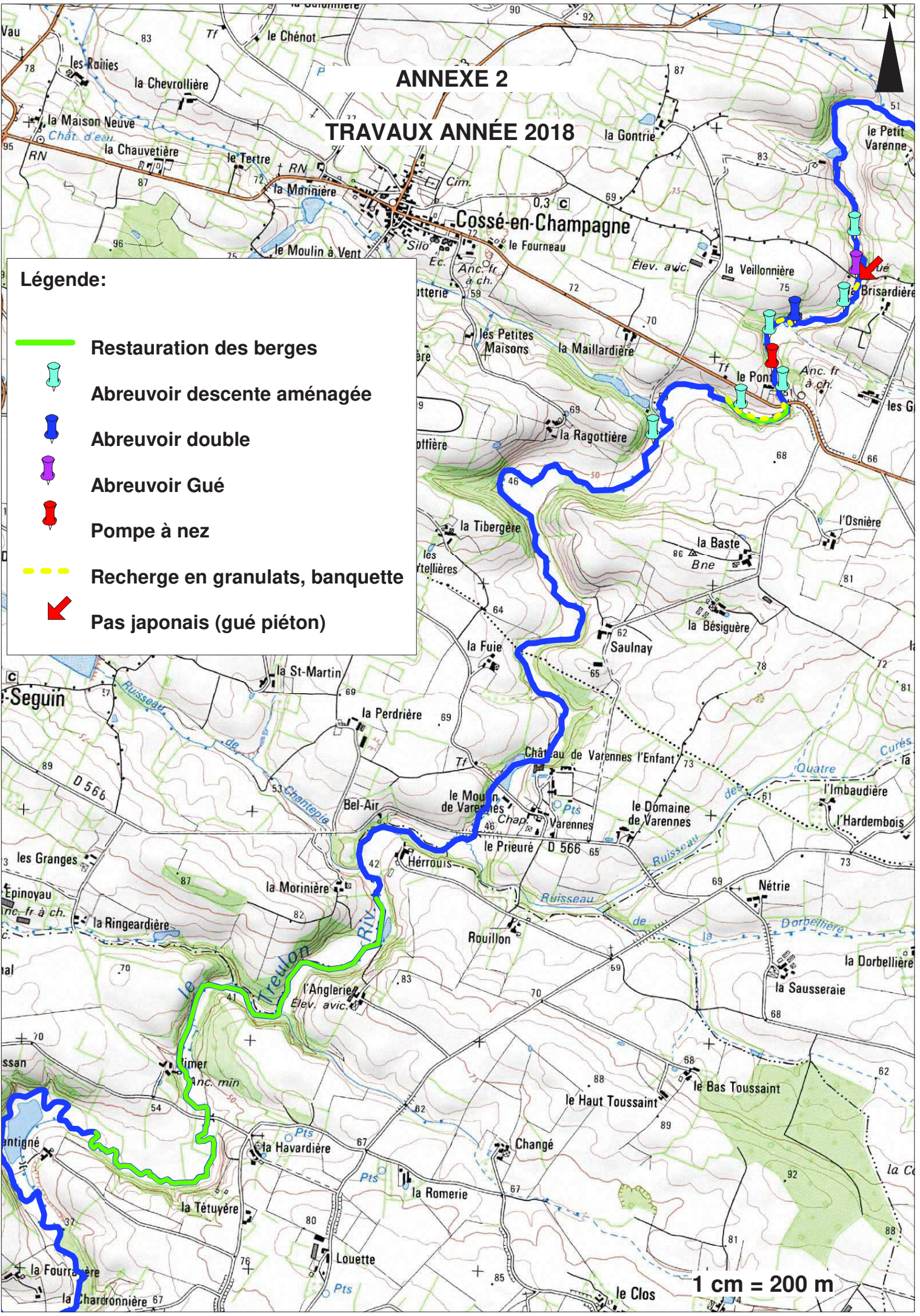


ANNEXE 2

TRAVAUX ANNÉE 2018

**Légende:**

- ▬ Restauration des berges
- 📌 Abreuvoir descente aménagée
- 📌 Abreuvoir double
- 📌 Abreuvoir Gué
- 📌 Pompe à nez
- - Recherche en granulats, banquettes
- ↵ Pas japonais (gué piéton)



1 cm = 200 m